

**7. Rapport, par M. Michel Fleury, sur la découverte d'une construction souterraine et de puits d'époque gallo-romaine 3, rue Amyot (5<sup>e</sup>).**

M. Michel Fleury. — Depuis l'automne 1978, ont eu lieu d'importantes découvertes archéologiques à la suite des travaux de construction d'un immeuble sur un terrain situé 3, rue Amyot, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement (donnant à l'ouest sur l'arrière de l'immeuble sis 16, rue Tournefort ; au nord, sur l'arrière des immeubles de la rue du Pot-de-Fer ; à l'est sur l'arrière des immeubles sis rue Lhomond ; au sud, sur l'arrière des immeubles sis rue Amyot, avec façade sur le n° 3 de cette rue).

Ce terrain appartenait avant la Révolution à la communauté de Sainte-Aure, puis a été acquis au XIX<sup>e</sup> siècle par les Bénédictines du Saint-Sacrement qui l'ont récemment vendu à la SAFRI. Les bâtiments du 16, rue Tournefort, sont en cours de restauration et le vaste terrain sis en arrière a été excavé.

Vingt-cinq puits gallo-romains, circulaires ou carrés, ceinturés de moellons ou simplement percés dans le sol ont été découverts. Ce ne sont pas des puits forés par des potiers pour extraire l'argile mais bien plutôt, d'après leur contenu (tuiles, céramiques...), des puits votifs semblables à ceux qui ont été découverts et fouillés ces dernières années à proximité du Sénat (1).

Voici un plan du terrain montrant la densité et l'implantation de ces puits (*vue de projection*).

A l'arrière du terrain sis 2, rue Lhomond a été fouillée une substruction gallo-romaine dont le sol était jonché de fragments d'enduits peints. Mais, surtout on a dégagé, ces jours derniers, en bordure du 3, rue Amyot, une petite salle souterraine d'environ 3 mètres sur 3 mètres à laquelle on accède par un escalier de neuf marches et dont les murs, excellentement montés en petit appareil à joints tirés au fer, sont conservés sur une hauteur qui varie de 1,47 mètre à 2,21 mètres. Dans ces murs sont ménagés une niche simple sur un côté, une niche double sur un autre côté, ce qui semble être un soupirail sur le côté ouest (opposé à la niche simple), l'escalier occupant le quatrième côté (*vues de projection*). Selon M. Paul-Marie Duval, cette construction peut dater du I<sup>er</sup> siècle et avoir servi de lieu de culte domestique, les niches étant des laraires. Ce petit monument, dont la maçonnerie est superbe, et qui est unique à Paris — où, signalons-le, on n'a aucun reste d'architecture privée pour cette époque — doit absolument être conservé. La solution qui, pour des raisons financières et juridiques, paraît la plus satisfaisante, consisterait à transporter l'ensemble d'une seule pièce, après avoir construit en sous-œuvre un plancher de béton, en le faisant ripper jusqu'au milieu du terrain où, protégé par une construction, il serait rendu accessible par une galerie de l'ancien couvent (datant elle-même du XVII<sup>e</sup> siècle).

Cette opération, qu'il faudrait réaliser de toute urgence, ne manquerait pas d'avoir un grand retentissement. Son coût serait, certes, élevé mais l'importance de la découverte est grande. Je propose donc à la Commission d'adopter un vœu demandant la conservation, par transfert, de ce monument dont, je le répète, l'intérêt est considérable.

*Le vœu est adopté.*

(1) Cf. *Cahiers de la Rotonde*, n° 1, 1978, pp. 89-94.